



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 27 avril 2020

CORONAVIRUS

■ Depuis le 17 mars, les Rombinois sont confinés chez eux. Cette situation, due à l'épidémie du coronavirus, impose beaucoup de contraintes et de restrictions dans les déplacements et les activités. Les Rombinois espèrent que **le confinement** pourra être levé dès le 11 mai, mais la propagation du virus devra d'abord ralentir de façon importante et les mesures ci-dessous devront continuer à être appliquées avec sérieux jusqu'à l'extinction de l'épidémie.

■ Les élections municipales du 15 mars n'ont pas pu aller jusqu'à leur terme : l'installation du nouveau Conseil et **l'élection du nouveau maire** et des adjoints, prévues le 20 mars, ont été annulées jusqu'à nouvel ordre et ne seront organisées que lorsque la situation sanitaire se sera stabilisée.

L'épidémie en cours impose aussi en toute situation des mesures de protection qui visent à éviter la contagion et protéger aussi bien les individus eux-mêmes que les autres (même en famille) :

On garde un mètre au moins entre chaque personne

On ne se serre pas la main

On ne s'embrasse pas

On tousse dans son coude

On se lave les mains régulièrement

Tout rassemblement familial ou amical est interdit

Pour **INFOS Coronavirus**

☎ 0800 130 000

■ Dans cette attente, c'est l'ancien Conseil qui continue à gérer la vie de la commune et qui a programmé la réunion du Conseil municipal du 27 avril, dans des conditions exceptionnelles, conformes aux ordonnances du 20 mars 2020.

La reprise de l'école

La reprise de l'école après la période de confinement aura lieu **ce mardi 12 mai aux horaires habituels** pour toutes les classes, selon le choix des parents, et **le protocole sanitaire national** sera appliqué dans sa rigueur.

Les parents devront prendre **la température** de leur(s) enfant(s) avant leur départ de la maison pour vérifier leur état de santé. Consulter un médecin en cas de doute (+ de 37,8°).

Les élèves seront pris en charge par **les enseignants** présents et par **le personnel communal** en poste, munis de **masque grand public**. Pour les enfants, les masques ne sont pas recommandés. Pour les tout-petits, il serait souhaitable qu'ils soient autonomes pour l'habillage et la propreté.

Les locaux scolaires ont été désinfectés et seront nettoyés chaque jour de classe. Les pupitres et le matériel utilisé seront désinfectés régulièrement par le personnel communal.

Les élèves (maximum 15 par classe) auront obligation de **se laver les mains** dès leur arrivée, avant et après leur passage aux toilettes, après la récréation.

Les gestes barrière seront mis en œuvre pour éviter toute contamination, aussi bien à l'école qu'à la cantine. En particulier, **le mixage des groupes** sera proscrit : itinéraires de déplacement différents, horaires de récréation décalés, ... **Une distance de plus d'un mètre sera imposée** entre les pupitres/tables et entre les élèves pour éviter la propagation du virus.

Cette reprise sera progressive dans le temps :

- Pendant la 1^{ère} semaine (**du 12 au 15 mai**), 17 enfants seront accueillis à l'école. Si les parents ont réservé la cantine et la garderie, leur enfant pourra prendre son repas à la salle polyvalente en toute sécurité, les mardi, jeudi et vendredi et sera gardé matin et soir (tarifs habituels).

- Pendant la 2^{ème} semaine (**les 18 et 19 mai**), d'autres écoliers pourront se joindre au groupe de la première semaine. Pour pouvoir prendre un repas et bénéficier de la garderie, toutes les familles devront **réserver** pour leur enfant le **jeudi 14 mai**.

- Pendant la 3^{ème} semaine (**du 25 au 29 mai**), l'accueil des écoliers se poursuivra et les **réservations** pour les repas et la garderie devront être faites avant le **mardi 19 mai**.

- **A partir du 2 juin**, les effectifs scolaires devraient redevenir normaux, en même temps que la reprise du travail des parents. Les **réservations pour toute la semaine**, à nouveau d'actualité, se feront le **jeudi précédant le repas**.

Dès que les autorités gouvernementales ont fait part de leurs exigences, cette reprise de l'activité scolaire a été préparée avec beaucoup de sérieux par des élus (de l'ancien et du nouveau Conseil), avec l'Inspectrice de l'Éducation nationale et avec les enseignants. Mais les personnels de service et d'animation de la Commune ont également été mis à contribution, avant même la sortie du protocole national, pour nettoyer et désinfecter les locaux puis pour se former à leur rôle d'accompagnateurs des enseignants dans leur classe. Que tous soient remerciés de cet engagement au service de notre école et de l'économie de notre région.

Les masques réutilisables

La semaine prochaine, la **Région des Hauts de France** doit livrer un masque réutilisable à chaque habitant de notre Région, que la Municipalité distribuera dès leur livraison. Dans le même temps, **la Commune** en a commandé un autre auprès d'une centrale d'achat qui vous sera offert. Quelques autres pourraient vous être vendus à un prix abordable. De son côté, **Valenciennes Métropole** a aussi promis d'offrir aux communes un masque supplémentaire. Mais nous n'avons pour l'instant reçu aucun masque, et aucune date de livraison précise.

Par ailleurs, **des couturières rombinoises** ont mis leurs talents au service de la commune et ont fabriqué des masques lavables et réutilisables en tissu. Plus de renseignements en Mairie.

Les activités de loisirs

Après l'annulation du Centre de Loisirs de Pâques, la Municipalité a l'intention d'organiser son traditionnel **Centre de Loisirs** de juillet. Mais personne ne peut présager de la situation sanitaire en juillet. De même pour les **festivités du 14 juillet** ou autres manifestations municipales et associatives ! Les jeunes – et naturellement les adultes, qui attendent ces activités avec impatience, ne peuvent que surveiller les décisions gouvernementales et sanitaires au fur et à mesure de leur sortie ! A suivre ...

Les travaux

■ Les travaux de **restauration de l'église Saint Rémy** sont arrêtés depuis la mi-mars, les maçons ne pouvant se conformer aux gestes barrière imposés par la loi. Devant les difficultés financières, ces maçons devraient pouvoir reprendre leurs activités au plus tôt, en mettant en œuvre une nouvelle organisation.

Les maîtres verriers pourraient reprendre également et venir bientôt poser la rosace et les vitraux restaurés. Seuls les couvreurs ont pu faire avancer le chantier mais ils sont actuellement bloqués par l'arrêt des autres entreprises.



■ Le Conseil municipal a décidé en décembre 2019 de réaliser en 2020 la **réfection de la Rue de l'Eglise** sur environ 800 m, entre la Chapelle de l'Escape et le Calvaire.

Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Départemental et auprès de Valenciennes Métropole pour financer le projet.

Un maître d'œuvre a été recruté et le Conseil a autorisé la signature de la convention de **maîtrise d'œuvre** avec la Société SG Ingénierie.

Dans le cadre de la relance de l'activité économique et pour respecter les délais d'obtention des subventions, le Conseil a également décidé de lancer l'**appel d'offres** pour réaliser les travaux (remise des offres le 22 mai).

■ Le prêt de livres à la **bibliothèque** reprendra le **mercredi 3 juin**, mais les **cours d'informatique** resteront suspendus jusqu'à nouvel ordre.

La collecte des déchets verts 2020
a repris le **jeudi 23 avril**.
Elle aura lieu tous les 15 jours jusqu'en
novembre.

Le secrétariat de la Mairie

ouvrira à partir du **12 mai**
tous les jours de 9 h à 12 h
+ le mercredi de 14 h à 17 h.

Si le confinement est arrêté le 11 mai,
les gestes barrière de protection
(voir ci-dessus) resteront appliqués
pour éviter la propagation du virus.

Les attestations de déplacement ne seront plus nécessaires.

Vu par Nous, Maire de Rombies-et-Marchipont,
pour être affiché et diffusé auprès de la population
le 7 mai 2020,

Le Maire,

Guy HUART



Retrouvez toutes ces informations
et bien d'autres sur votre site communal
www.rombiesetmarchipont.com